

COMMUNE de : _____

DOSSIER de Mme / Mr : _____

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION ou DE REHABILITATION D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé **par le demandeur (joindre seulement l'original)**
- Un plan de situation de la parcelle au 1/25000^{ème}
- Un plan de masse à l'échelle indiquant la position de l'immeuble, l'emplacement des différents éléments de l'installation d'assainissement, le respect des distances réglementaires ainsi que les caractéristiques de la parcelle (arbres/haie, terrasses, voies de passage de véhicules, bâtiments annexes, points d'eau, puits, fossé, évacuation des eaux de pluies)
- Un plan de disposition des pièces (cuisine, chambres, WC....) au sein de la future habitation et un plan en coupe de la filière et de l'habitation projetées ou existantes (réhabilitation)
- Les conclusions de l'étude de sol et de définition de filière permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et l'infiltration des eaux usées domestiques : sondages à la tarière, test(s) de perméabilité, etc... Elle comprend également le type de prétraitement, le type de traitement, la superficie nécessaire, les dimensionnements et le cas échéant, le système d'évacuation après traitement.
- Une fiche technique descriptive et le justificatif d'agrément délivré par les ministères de la Santé et de l'Environnement (*cas des dispositifs de traitement alternatifs : microstation, filtre compact...*).

Cas particuliers :

- Une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ou du gestionnaire de l'exutoire (*si vous prévoyez un rejet dans un milieu superficiel (cours d'eau), fossé à écoulement pérenne ou sur une parcelle voisine*)
- Les conclusions d'une étude hydrogéologique (*dans le cas d'une évacuation par puits d'infiltration si aucun autre mode d'évacuation n'est possible ou pour les projets soumis à l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2kg/j de DBO5*).

Le Grand Périgueux
Service Public D'assainissement Non
Collectif

1 boulevard Lakanal
BP 70171

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05 53 35 86 00 – Fax : 05 53 54 61 56

Site internet : www.agglo-perigueux.fr

Secrétariat : 05.53.35.86.33

Mail : service.spanc@grandperigueux.fr

MAÎTRE D'OUVRAGE
(propriétaire, porteur de projet, etc...)

Nom et prénom du propriétaire/pétitionnaire :
 Adresse actuelle :
 Code postal : Commune :
 Tél :

Le Grand Périgueux, dans sa démarche éco-responsable, vous propose de recevoir l'avis de conception sur votre projet par mail. Merci de nous indiquer votre adresse mail :@.....

Je ne possède pas d'adresse mail, je souhaite recevoir l'avis de conception par courrier

Situation du projet :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :
 Adresse du projet:
 Code postal : Commune :
 Section et numéro de(s) parcelle(s) cadastrale(s) :
 Superficie en m² :
 Numéro du certificat d'urbanisme..... Délivré le :

NATURE DU PROJET

Ce projet fait l'objet :

- d'un permis de construire :**
- construction d'un bâtiment neuf.
 - rénovation d'un bâtiment existant.

- d'une déclaration préalable de travaux :** réalisation, réhabilitation d'un système d'assainissement autonome.

- d'aucune déclaration d'urbanisme:** réalisation ou réhabilitation d'un système d'assainissement autonome uniquement.

MAÎTRE D'OEUVRE

(architecte, maître d'œuvre, constructeur, etc...)

Nom (ou raison sociale) :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél : E-mail

BUREAU D'ETUDE

Nom (ou raison sociale) :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél : E-mail

INSTALLATEUR

(Entreprises, terrassiers, etc...)

Nom (ou raison sociale) :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél : E-mail

ATTENTION : Il est conseillé de s'assurer que vos différents prestataires sont titulaires d'une garantie décennale à jour.

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Habitation individuelle

Résidence : principale secondaire

Location à l'année location saisonnière

Nombre de pièces principales* :

*On entend par pièce principale toute pièce d'au moins 7m² destinée au séjour ou au sommeil pourvue d'une ouverture donnant sur l'extérieur, à l'exclusion des pièces de service telles que la cuisine, salle d'eau, wc, buanderie, débarras, etc... (article R111-1-1 du code de la construction et de l'habitation)

Bâtiment comportant plusieurs logements

Nombre de logements :

Nombre total de chambres :

Autre type de bâtiment :

Nature :

Nombre d'usagers :

Implantation : Lotissement Habitat isolé Hameau

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale de la parcelle : m²

Superficie disponible pour l'assainissement : m²

Nature de cette surface disponible (pré, friche, culture, terrain nu, bois) :

Pente du terrain prévu pour l'assainissement :

Faible < 5 % Moyenne entre 5 % et 10 % Forte > 10 %

Nature de sol supposée (si connue) :

Alimentation en eau potable : adduction publique ressource privée

Le terrain est-il en zone inondable ? OUI NON

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ? OUI NON

Présence de point d'eau à proximité, sur la parcelle ou dans le voisinage : OUI NON

Nature du point d'eau : puits cours d'eau source captage d'eau lac, étang, mare

Distance du point d'eau > à 35m si celui-ci est destiné à la consommation humaine : OUI NON

Destination des eaux de pluie :

Séparation des eaux usées et pluviales : OUI NON

réseau de surface (fossé, caniveau, noue...)

infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare...)

autre :

Rappels :

- Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.
- L'étude de sol et de définition de filière doit être jointe à la présente demande

Filière Traditionnelle

1/LE PRETRAITEMENT

Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées ensemble ? OUI NON

Bac dégraisseur : existant neuf Volume : Litres

Nature des eaux collectées par le bac dégraisseur :

Fosse toutes eaux : existant neuf Volume : m³

Fosse septique : existant neuf Volume : m³

Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène) *si connues* :

Autre, à préciser : Volume : litres

Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène) *si connu* :

Préfiltre : OUI incorporé à la fosse NON

Volume (si extérieur à la fosse) : litres

Ventilation en amont et aval de la fosse : OUI NON

Type d'extracteur prévu : statique éolien

Toilettes sèches : OUI NON

2/LE TRAITEMENT : (cocher la filière choisie)

Tranchées d'épandage à faible profondeur

longueur et nombre de tranchées : m x

longueur totale : ml

Lit d'épandage à faible profondeur

longueur x largeur = m²

superficie totale : m²

Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de sable (Filtre à Sable Vertical Drainé)

longueur x largeur 5ml = m²

profondeur du dispositif : m

Lit filtrant non drainé à flux vertical (Filtre à Sable Vertical Non Drainé)

longueur x largeur 5ml = m²

superficie totale : m²

Terre d'infiltration

longueur x largeur = m²

superficie au sommet : m²

superficie à la base : m²

Dispositif de relevage des eaux prévu : OUI NON

Filtre compact drainé à massif de zéolithe :

Surface = m²

Exutoire

➤ **Rejet des effluents traités** (filière drainée) : OUI NON

Si oui, vers quel type d'exutoire :

tranchées d'infiltration (aire de dispersion) sur la parcelle

Précisez les caractéristiques (surface, linéaire, etc...) :

réutilisation pour l'irrigation souterraine de végétaux non utilisés pour la consommation humaine sur la parcelle

milieu hydraulique superficiel (cours d'eau, fossé à écoulement pérenne) *si oui, joindre l'autorisation de déversement écrite par le gestionnaire de l'exutoire.*

Dispositifs annexes

➤ **Si poste de relevage :**

Type de pompe (volume, marque, etc...):

Précisez la nature des eaux relevées : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

➤ **Autres dispositifs :**

Filière Agréée

La liste des dispositifs faisant l'objet d'un agrément ministériel est disponible sur le site internet www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr (joindre une notice technique).

Dispositifs faisant l'objet d'un agrément ministériel : (cocher la filière choisie)

Filtre Compact Agréé

Marque : Modèle :
Capacité : Numéro d'agrément :

Filtre Planté Agréé

Marque : Modèle :
Capacité : Numéro d'agrément :

Microstation à culture libre Agréée

Marque : Modèle :
Capacité : Numéro d'agrément :

Microstation à culture fixée Agréée

Marque : Modèle :
Capacité : Numéro d'agrément :

Ventilation en amont et aval du dispositif : OUI NON

Type d'extracteur prévu: statique éolien

Exutoire

➤ **Rejet des effluents traités** (filière drainée) : OUI NON

Si oui, vers quel type d'exutoire :

tranchées d'infiltration (aire de dispersion) sur la parcelle

Précisez les caractéristiques (surface, linéaire, etc...) :

réutilisation pour l'irrigation souterraine de végétaux non utilisés pour la consommation humaine sur la parcelle

milieu hydraulique superficiel (cours d'eau, fossé à écoulement pérenne) *si oui, joindre l'autorisation de déversement écrite par le gestionnaire de l'exutoire.*

Dispositifs annexes

➤ **Si poste de relevage :**

Type de pompe (volume, marque, etc...):

Précisez la nature des eaux relevées : eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

➤ **Autres dispositifs :**

ENGAGEMENT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Je soussigné(e)m'engage à respecter les dispositions suivantes :

- réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet
- réaliser l'installation conformément au projet validé
- réaliser l'installation conformément à la réglementation et aux normes en vigueur applicables au domaine de l'assainissement non collectif
- informer une semaine à l'avance le service public d'assainissement non collectif de la date d'exécution des travaux afin que le contrôle de bonne exécution puisse avoir lieu
- ne recouvrir l'installation seulement après avis sur sa conformité
- assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation

Le demandeur s'engage à avoir pris connaissance du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif, notamment des conséquences légales en cas de non respect de la réglementation relative aux installations.

En outre, le propriétaire déclare avoir pris connaissance des montants des deux redevances instituées pour les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif par la délibération du conseil communautaire en date du 30 septembre 2021 (110€ HT pour la vérification de la conception d'un projet d'assainissement neuf ou réhabilité et 90€ HT pour le contrôle de réalisation des travaux).

Attention : Toute demande d'installation d'un assainissement non collectif instruite par le SPANC fera l'objet d'une facturation systématique (redevance pour le contrôle de conception du projet) adressée au demandeur qu'il soit propriétaire ou non du terrain, quelque soit l'aboutissement du projet.

Si le maître d'ouvrage a établi une délégation de signature à un tiers, veuillez nous préciser ci-après à quel titre vous êtes autorisé à effectuer la présente demande et **joindre obligatoirement une attestation de votre capacité**. Aussi, vous vous engagez à transmettre toutes les informations indiquées dans le présent formulaire au maître d'ouvrage.
Tiers désigné signataire :
En qualité de :

Fait à :

Le :

Signature du maître d'ouvrage ou tiers désigné :

Nous vous invitons à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif avant le début des travaux car si la visite a lieu après remblaiement l'installation sera **non conforme** et ne pourra pas être contrôlée.

Le Grand Périgueux

1 boulevard Lakanal

BP 70171

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05 53 35 86 00 – Fax : 05 53 54 61 56

E-mail : service.spanc@grandperigueux.fr - Site internet : www.agglo-perigueux.fr